



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 22 décembre 2022 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'portant approbation du plan quinquennal d'évaluations externes non certificatives en 3^{ème} et 5^{ème} années de l'enseignement primaire', portant le numéro 72.830/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 23 janvier 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.